

PRATIQUE DES IFRS - 1ÈRE PARTIE

3 jours

INTÉGRER LES FONDAMENTAUX ET LES PRINCIPALES RÈGLES DU RÉFÉRENTIEL IFRS

PROGRAMME DE LA FORMATION

INTRODUCTION AUX IFRS

- › Cadre conceptuel et prééminence de la substance sur la forme
- › Convergence en France et dans les autres pays
- › Discussions et évolutions récentes

LES ACTIFS IMMOBILISÉS ET LES CONTRATS DE LOCATION

- › Immobilisations corporelles (IAS 16 et autres normes liées : IAS 20, IAS 23) : comptabilisation des coûts d'acquisition et des coûts ultérieurs, approche par composant
- › Immobilisations incorporelles et dépenses activables (IAS 38)
- › Contrats de location (IFRS 16) : détermination de la dette de location et du droit d'usage

Illustrations : revue d'états financiers de groupes consolidés

Cas pratiques : comptabilisation par composants, comptabilisation des frais de gros entretien, comptabilisation d'un contrat de location (chez le preneur)

[Evaluer] Quiz : comptabilisation des dépenses en charges ou en immobilisation

LES STOCKS (IAS 2)

- › Détermination du coût d'entrée et valorisation à la clôture, dépréciation des stocks

LES TESTS DE PERTE DE VALEUR DES ACTIFS (IAS 36)

- › Principes et application pratique
- › Détermination de la valeur d'utilité et de la juste valeur

Illustrations : revue d'états financiers de groupes consolidés

Cas pratique : identification de situation de perte de valeur et évaluation de la dépréciation à constater

[Evaluer] Quiz : situations conduisant à la comptabilisation d'une dépréciation

LA RECONNAISSANCE DES REVENUS (IFRS 15)

- › Analyse autour de trois questions : que vend-on, à quel moment et à quel prix ?
- › Cas particuliers : coûts du contrat, échanges en nature, délais de règlement, licences, modification du contrat

Discussions de groupe : revue des décisions d'application de l'ESMA

[Evaluer] Quiz : dates de transfert du contrôle (continu ou ponctuel)

LES PASSIFS ET LES PROVISIONS (IAS 37)

- › Conditions de reconnaissance d'une provision
- › Passifs éventuels et autres engagements hors bilan
- › Focus sur les provisions pour restructuration et sur les contrats déficitaires
- › Impact sur les contrats de location (IFRS 16) et les actifs au contrat (IFRS 15)

Cas pratique : identification des provisions

Discussion de groupe : évaluation d'une provision

LES ENGAGEMENTS SOCIAUX (IAS 19)

- › Appliquer la méthode des unités de crédit projetées
- › Comprendre et comptabiliser les écarts actuariels
- › Traiter les changements de régime

Cas pratique : calcul d'un engagement à prestations définies

[Evaluer] Quiz : identification de la nature des régimes (cotisation définie vs prestation définie)

TRAITEMENT DES PAIEMENTS EN ACTIONS (IFRS 2)

- › Traitement des stock-options et des actions gratuites

Cas pratique : comptabilisation d'un plan equity-settled

ACTIFS NON COURANTS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES (IFRS 5)

- › Conditions d'application d'IFRS 5
- › Impacts sur la présentation des états financiers

Discussion de groupe : à quel moment doit-on appliquer IFRS 5 ?

OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux des normes IFRS. Mettre en œuvre les IFRS dans les processus comptables et financiers de l'entreprise. Traiter les principales transactions comptables selon les normes IFRS. Identifier les principales différences entre règles comptables françaises et le référentiel IFRS.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Une approche complète et progressive des IFRS, idéale pour une première approche approfondie ou une révision solide
 Une vision transversale et opérationnelle du référentiel, indispensable pour évoluer dans un environnement international
 Une pédagogie interactive fondée sur des exposés techniques enrichis de cas pratiques et des illustrations tirées de l'actualité
 Possibilité d'un parcours intensif en combinant avec la formation "Pratique des IFRS – Niveau 2", pour une maîtrise complète en 5 jours

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables financiers, consolidation et comptabilité, Contrôleurs financiers, Comptables, Consolidateurs, Contrôleurs de gestion, Experts comptables, Commissaires aux comptes
 Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Pendant la session : exposé technique accompagné de nombreux cas pratiques. Illustrations tirées de l'actualité, de cas réels rencontrés par les sociétés et/ou de l'expérience terrain de l'animateur. Échange de bonnes pratiques. Les discussions entre participants et avec l'animateur ainsi que les quiz interactifs permettent de s'assurer de l'acquisition des connaissances tout au long de la formation. Après : apports documentaires. L'animateur est disponible pour répondre à toute question relevant de la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
 Évaluation à chaud et à froid

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
 du 15 au 17 septembre 2025
 du 5 au 7 janvier 2026
 les 19 et 20 février 2026
 du 7 au 9 avril 2026
 les 22 et 23 juin 2026
 du 14 au 16 septembre 2026
 les 17 et 18 septembre 2026
 du 16 au 18 novembre 2026
 les 19 et 20 novembre 2026

A définir :
 du 17 au 19 novembre 2025

Sessions en régions :
www.gereso.com/FHIFRA

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :
.....

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :
- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :
 Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal [][][][][][] Ville

Téléphone

N° d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret [] Fax

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Service/Fonction

Tél. (ligne directe)

Prénom

E-mail

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON

Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal [][][][][][] Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv